

## Examen au cas par cas – Projet photovoltaïque au sol de Bourg-lès-Valence Négométal (26)

**Annexe complémentaire 5 – Projets PV à proximité**

Au vu de la superficie réduite du projet (1,30 ha), de sa nature (délaissé fluvial puis casse automobile jusqu'à la fin des années 2000), des secteurs à enjeux écologiques réduits sur lesquels il s'implante et des mesures environnementales associées, ses incidences sur l'environnement seront très limitées. Dès lors, le cumul d'incidences avec d'autres projets paraît lui aussi limité.

Une zone regroupant 4 projets photovoltaïques, portés par la Compagnie Nationale du Rhône, est présente à partir d'1,1 km au Sud-Est du projet de Bourg-lès-Valence Négométal. Ces projets solaires, 1 en développement et les 3 autres en exploitation, s'implantent sur un secteur d'environ 25 hectares. Ce dernier était un délaissé fluvial, site profondément marqué par l'activité humaine dans les années 1960 et 1970, dans le cadre de l'aménagement du fleuve Rhône. Le foncier s'étant libéré progressivement, il n'a pas été possible de réaliser un unique projet sur la zone.



**BLV 1 : 6 ha en exploitation**  
**BLV 2 : 8 ha en exploitation**  
**BLV 3 : 1 ha en exploitation**  
**BLV 4 : 10 ha en développement**

Examen au cas par cas – Projet photovoltaïque au sol de Bourg-lès-Valence Négométal (26)

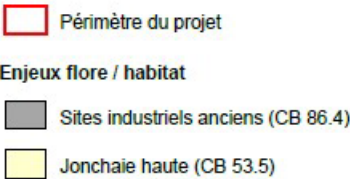
Annexe complémentaire 5 – Projets PV à proximité

Bourg-lès-Valence 1 :

Il s’agit du premier projet solaire de CNR dans le secteur, représentant une surface de 6 ha. Ce site était fortement dégradé par les activités anthropiques, des bâtiments industriels étant autrefois présents au sein des emprises, précédemment impactées par les travaux d’aménagement du Rhône.

L’habitat d’implantation du projet était ainsi défini comme un « *Site industriel ancien* ». Les enjeux écologiques du site étaient globalement réduits, et les incidences résiduelles du projet sur le milieu naturel qualifiées très faibles à faibles.

Ainsi, si l’on considère les incidences environnementales très limitées du projet solaire de Bourg-lès-Valence Négométal de Solarhona et limitées de Bourg-lès-Valence 1 de CNR, la nature dégradée et sans enjeux écologiques importants des sites sur lesquels ils s’implantent et les mesures environnementales qui sont et seront mises en œuvre, **aucune incidence cumulée significative n’est attendue sur le milieu naturel.**



| Thèmes                                     | Enjeux du site de projet | IMPACT                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                  |                     |                              |             | MESURE                                                                                                                                                        |         | Impact résiduel après mesure |
|--------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------------|------------------------------|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|------------------------------|
|                                            |                          | Description avant mesure | Phase                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Durée            | Risque d'occurrence | Caractérisation avant mesure | Description | Coût                                                                                                                                                          |         |                              |
| MILIEU NATUREL<br>(Faune, Flore, Habitats) | Habitats et flore        | Faible                   | • Destruction partielle du couvert végétal de la friche industrielle                                                                                                                                                                                                                          | Travaux          | CT                  | Certain                      | Faible      | -                                                                                                                                                             | -       | Faible                       |
|                                            | Oiseaux                  | Faible                   | • Perturbation de la nidification l'Alouette des Champs (espèce chassable)<br>• Réduction potentielle du territoire de chasse de certaines espèces                                                                                                                                            | Travaux Exploît. | CT LT               | Certain Peu probable         | Faible      | Mréd – Chantier : Planification du démarrage du chantier en dehors de la période de reproduction de l'avifaune                                                | Intégré | Très faible                  |
|                                            | Chauve-souris            | Très faible              | Absence de chiroptères observés en chasse sur le site de projet ; milieu non propice à l'accueil de gîtes                                                                                                                                                                                     | Travaux Exploît. | CT LT               | Très peu probable            | Très faible | -                                                                                                                                                             | -       | Très faible                  |
|                                            | Mammifères (hors chiro.) | Très faible              | • Perturbation des déplacements dus aux clôtures<br>• Perturbation possible de la reproduction et dérangement général                                                                                                                                                                         | Travaux Exploît. | CT LT               | Probable                     | Très faible | Mréd – chantier : Clôtures non jointives au sol, permettant la circulation de la petite faune                                                                 | Intégré | Très faible                  |
|                                            | Reptiles                 | Faible                   | • Perturbation potentielle de la reproduction et dérangement général<br>• Destruction potentielle d'individus                                                                                                                                                                                 | Travaux          | CT                  | Peu probable                 | Faible      | Mréd – chantier : Planification du démarrage du chantier en dehors des périodes de sensibilité du cortège                                                     | Intégré | Très faible                  |
|                                            | Amphibiens               | Modéré                   | • Comblement de l'omière anti-franchissement constituant un milieu non pérenne de reproduction pour le Crapaud calamite et de la Grenouille verte<br>• Perturbation potentielle de la reproduction et dérangement général de ces 2 espèces protégées<br>• destruction potentielle d'individus | Travaux          | CT                  | Potentiel                    | Modéré      | MEv - Conception : Exclusion de l'omière anti-franchissement du périmètre d'implantation du projet<br>MEv – Chantier : Balisage de l'omière en phase chantier | Intégré | Très faible                  |
|                                            | Insectes                 | Très faible              | Faible diversité spécifique ; aucune espèce patrimoniale ou protégée recensée                                                                                                                                                                                                                 | Travaux          | CT                  | Très peu probable            | Très faible | -                                                                                                                                                             | -       | Très faible                  |

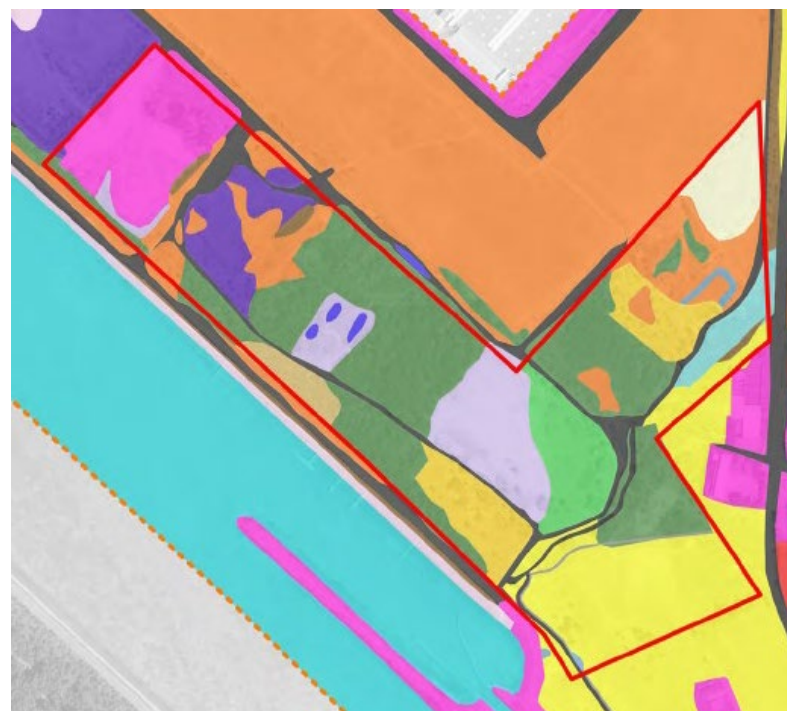
## Examen au cas par cas – Projet photovoltaïque au sol de Bourg-lès-Valence Négométal (26)

**Annexe complémentaire 5 – Projets PV à proximité****Bourg-lès-Valence 2 :**

Il s'agit du seul projet solaire de CNR dans le secteur qui s'implantait, en partie, dans des habitats moins dégradés, sur une emprise totale de 8 ha. Ce site a lui aussi été impacté par les activités anthropiques lors de l'aménagement du Rhône dans les années 1960 et 1970, mais il est resté ensuite en partie sans usage.

Bien que les Peupleraies identifiées au sein de la zone d'étude étaient en mauvais état de conservation et présentaient un enjeu écologique faible, elles restaient caractéristiques des zones humides habitats. Toutefois, l'ensemble des zones humides identifiées ont été intégralement évitées dans le cadre du projet de Bourg-lès-Valence Négométal, aucune incidence cumulée n'étant ainsi possible sur ce volet.

Les autres habitats concernés par les emprises étaient des pelouses arborées ou xérophiles, d'enjeu écologique modéré. Ce type d'habitat n'est pas présent dans le secteur d'implantation du projet de Bourg-lès-Valence Négométal, composé de friches à enjeu écologique faible. Ainsi, aucune incidence cumulée n'est identifiée concernant les habitats naturels.



| Légende |                         |
|---------|-------------------------|
|         | ZEE                     |
|         | Perimetre               |
| Habitat |                         |
|         | Accrues de peupliers    |
|         | Fourrés                 |
|         | Bosquets de Robiniers   |
|         | Cultures                |
|         | Fleuve                  |
|         | Friches                 |
|         | Friches rudérales       |
|         | Habitations             |
|         | Haies                   |
|         | Mares temporaires       |
|         | Pelouses xérophiles     |
|         | Pelouses arborées       |
|         | Pelouses arbustives     |
|         | Pelouses prairiales     |
|         | Peupleraies             |
|         | Bassins et phragmitaies |
|         | Pistes et routes        |
|         | Sites industriels       |
|         | Vergers                 |
|         | Pelouses mésophiles     |
|         | Fossés                  |



| Légende |                      |
|---------|----------------------|
|         | Zone d'étude         |
|         | Zone d'étude élargie |
|         | Zones humides        |

Examen au cas par cas – Projet photovoltaïque au sol de Bourg-lès-Valence Négométal (26)

Annexe complémentaire 5 – Projets PV à proximité

Bourg-lès-Valence 2 :

Concernant la faune, le projet s’est globalement implanté dans des secteurs à enjeux écologiques modérés, les secteurs à enjeux forts ayant été intégralement évités. Les incidences brutes du projet étaient très faibles ou faibles, hormis pour les espèces listées dans le tableau du bas, ci-contre.

Afin d’éviter et de réduire ces incidences, de nombreuses mesures environnementales ont été mises en œuvre, présentées en partie dans la figure en page suivante. Cet ensemble de mesures a permis d’aboutir à des incidences résiduelles faibles et non significatives sur les différentes espèces concernées et l’ensemble du milieu naturel, comme indiqué dans le tableau du haut, ci-contre.

Il est à noter que, parmi les espèces en question, seul le Chardonneret élégant a été observé en effectifs très réduits au sein de la ZIP du projet de Bourg-lès-Valence Négométal, sans nidification avérée. Toutefois, le secteur restera favorable à ce passereau des milieux semi-ouverts, via le maintien de zones herbacées ouvertes au sein des emprises du projet pour chasser, couplé à la conservation des milieux arbustifs et arborés autour pour nidifier, formant une mosaïque d’habitats favorable à cette espèce. Ainsi, aucune incidence cumulée n’est attendue pour le Chardonneret élégant, comme pour le reste des cortèges de la faune.

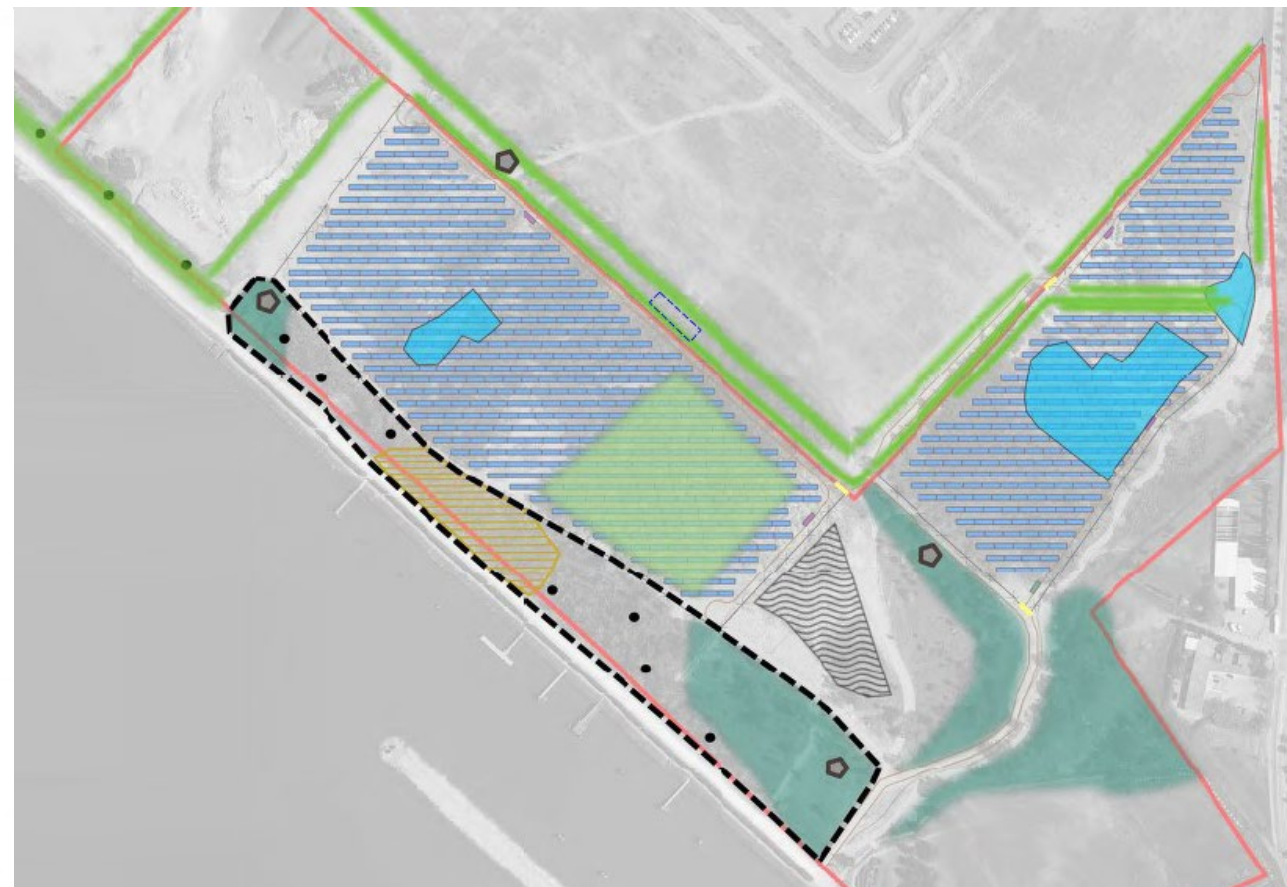
| Impact résiduel sur              | Phase                   | Intensité   | Effet résiduel | Mode   | Durée      | Délai apparition |
|----------------------------------|-------------------------|-------------|----------------|--------|------------|------------------|
| Espaces patrimoniaux             | Travaux<br>Exploitation | Très faible | Négatif        | Direct | Temporaire | Court terme      |
| Sites Natura 2000                | Travaux<br>Exploitation | Faible      | Négatif        | Direct | Temporaire | Court terme      |
| Habitats, zones humides et flore | Travaux<br>Exploitation | Faible      | Négatif        | Direct | Temporaire | Court terme      |
| Faune                            | Travaux<br>Exploitation | Faible      | Négatif        | Direct | Temporaire | Court terme      |
| Continuités écologiques          | Travaux<br>Exploitation | Faible      | Négatif        | Direct | Temporaire | Court terme      |

| Groupe     | Espèce                   | Effet principal                                                                               |        |
|------------|--------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Insecte    | Bleu-nacré espagnol      | Perte/dégradation d’habitat (pelouses) de nourrissage/ reproduction, perte d’individus        | Modéré |
| Amphibien  | Crapaud calamite         | Perte/dégradation d’habitat (ornières) de nourrissage/ reproduction, perte d’individus        | Modéré |
| Reptile    | Couleuvre verte et jaune | Perte/dégradation d’habitat (pelouses) de nourrissage/ reproduction, perte d’individus        | Modéré |
| Oiseau     | Chardonneret élégant     | Perte/dégradation d’habitat (haies, lisières) de nourrissage/ reproduction, perte d’individus | Modéré |
|            | Serin cini               | Perte/dégradation d’habitat (haies, lisières) de nourrissage/ reproduction, perte d’individus | Modéré |
|            | Tourterelle des bois     | Perte/dégradation d’habitat (haies, lisières) de nourrissage/ reproduction, perte d’individus | Modéré |
|            | Verdier d’Europe         | Perte/dégradation d’habitat (haies, lisières) de nourrissage/ reproduction, perte d’individus | Modéré |
|            | Martin-pêcheur d’Europe  | Perturbation au cours de la reproduction                                                      | Modéré |
| Chiroptère | Noctule de Leisler       | Risque de destruction d’individus.                                                            | Modéré |

## Examen au cas par cas – Projet photovoltaïque au sol de Bourg-lès-Valence Négométal (26)

**Annexe complémentaire 5 – Projets PV à proximité****Bourg-lès-Valence 2 :**

Ainsi, si l'on considère les incidences environnementales très limitées du projet solaire de Bourg-lès-Valence Négométal de Solarhona et non significatives de Bourg-lès-Valence 2 de CNR, via notamment les différentes mesures environnementales mises en œuvre pour ce dernier, **aucune incidence cumulée significative n'est attendue sur le milieu naturel.**



Examen au cas par cas – Projet photovoltaïque au sol de Bourg-lès-Valence Négométal (26)

Annexe complémentaire 5 – Projets PV à proximité

Bourg-lès-Valence 3 :

Il s’agit du projet solaire de CNR le plus réduit dans le secteur, représentant une surface d’1 ha seulement. Ce site était lui aussi très dégradé par les activités anthropiques dans la zone, un bâtiment industriel étant initialement présent au sein des emprises.

L’habitat d’implantation du projet était ainsi défini comme un « *Site rural de construction et de démolition* ». Les enjeux écologiques du site étaient globalement réduits, et les incidences résiduelles du projet sur le milieu naturel qualifiées de très faibles à faibles.

Ainsi, si l’on considère les incidences environnementales très limitées du projet solaire de Bourg-lès-Valence Négométal de Solarhona et limitées de Bourg-lès-Valence 3 de CNR, la nature dégradée et sans enjeux écologiques importants des sites sur lesquels ils s’implantent et les mesures environnementales qui sont et seront mises en œuvre, **aucune incidence cumulée significative n’est attendue sur le milieu naturel.**

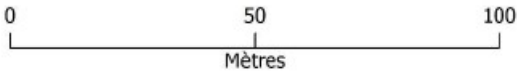
| THEMES         | EFFET                         |             | MESURES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | EFFET RESIDUEL |             |
|----------------|-------------------------------|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------------|
|                | Effets +                      | Effets -    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Effets +       | Effets -    |
| MILIEU NATUREL | Espaces patrimoniaux          | Très faible | ME 09 : Proscrire l'utilisation de tout produit phytosanitaire<br>MR 12 : Ajustement des périodes de travaux (défrichement/terrassement)<br>MR 13 : Gestion de la végétation et débroussaillage<br>MR 14 : Ajustement des horaires de réalisation des travaux<br>MA 15 : Coordination environnementale en phase chantier<br>MR 16 : Maintien et dynamisation du réseau de haies adjacent au projet<br>MR 17 : Aménagement de la clôture<br>MR 19 : Végétalisation du site (uniquement hors zone de graviers) |                | Très faible |
|                | Sites Natura 2000             | Faible      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                | Faible      |
|                | Habitats                      | Faible      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                | Faible      |
|                | Flore                         | Faible      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                | Faible      |
|                | Insectes                      | Très Faible |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                | Très faible |
|                | Amphibiens                    | Faible      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                | Faible      |
|                | Reptiles                      | Faible      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                | Faible      |
|                | Oiseaux                       | Modéré      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                | Faible      |
|                | Mammifères (hors Chiroptères) | Très faible |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                | Très faible |
|                | Chiroptères                   | Très faible |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                | Très faible |
|                | Continuités écologiques       | Très faible |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                | Très faible |



 Secteur d'étude

Habitats

-  Alignements d'arbres ( e : G5.1/ cb : 84.1)
-  Communauté d'espèces rudérales des constructions rurales récemment abandonnées ( e : E5.13/ cb : 87.2 )
-  Sites ruraux de construction et de démolition ( e : J2.7/ cb : 86.4)



## Examen au cas par cas – Projet photovoltaïque au sol de Bourg-lès-Valence Négométal (26)

**Annexe complémentaire 5 – Projets PV à proximité****Bourg-lès-Valence 4 :**

Il s'agit du projet solaire de CNR le plus en amont dans le secteur, étant encore en phase de développement. Les emprises délimitées, d'une superficie de 10 ha, correspondent à la zone d'étude, l'implantation finale du projet pouvant être plus réduite. Ce secteur, déjà fortement dégradé par les activités anthropiques, a de plus récemment fait l'objet d'importants remaniements du sol afin d'empêcher l'accès au site. Les enjeux écologiques pressentis sur le secteur (inventaires naturalistes en cours) sont ainsi très faibles.

Ainsi, si l'on considère les incidences environnementales pressenties comme très limitées des projets solaires de Bourg-lès-Valence Négométal de Solarhona et de Bourg-lès-Valence 4 de CNR, la nature dégradée et sans enjeux écologiques importants des sites sur lesquels ils s'implantent et les mesures environnementales qui seront mises en œuvre, **aucune incidence cumulée significative n'est attendue sur le milieu naturel.**

